



« Massage Madérothérapie Corps »

Public :

Esthéticienne, masseurs - Reconversion professionnelle - Salarié en poste - Demandeur d'emploi - Étudiant - Entreprise - Auto entrepreneur

Prérequis :

Être majeur et ne pas avoir de contre-indications de santé empêchant le suivi et la pratique du massage

Durée de formation :

8 heures
1 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 06 80 68 81 02 ou par email : beaute.legerete31@gmail.com

Objectifs :

Intégrer et pratiquer le protocole du Massage Madérothérapie CORPS en cabinet, en entreprise, en institut ou en événement, - Savoir réaliser une séance complète de Madérothérapie COPRS - Savoir s'adapter à chaque client

Moyen et modalité :

Présentiel

Alternance de théorie et de pratique

Moyens Techniques :

Tables, chaises, table de massage, outils et consommables mis à disposition

Document actualisé le 29/12/2022



Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour palier à des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis par les Stagiaires est effectué selon les modalités suivantes :

Pratique supervisée et questionnaire écrit

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Handicap :

Toutes les formations dispensées à BEAUTE ET LEGERETE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Nathalie BAYLE

06 48 10 95 84

nathalie.bayle.acceis@orange.fr

MDPH

MDPH 31 10 place Alphonse Jourdain 31000 Toulouse

0 800 31 01 31

mdph@cd31.fr

Document actualisé le 29/12/2022



Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Le Prix :

800 €

Contact :

Beurton Cécile
beaute.legerete31@gmail.com
06 80 68 81 02

QUELQUES CHIFFRES:

| | | | | |
|----------------------------|---------------------------------|-------------------------|---|-------------------------------------|
| [promotions] promotions | Taux de satisfaction : [en%] | Taux d'admis : [en%] | Taux d'insertion à 6 mois : [en%] | Taux d'insertion à 2 ans : [en%] |
|----------------------------|---------------------------------|-------------------------|---|-------------------------------------|

Document actualisé le 29/12/2022



« Massage Madérothérapie Corps »

PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

MODULE 1 : Les bases de la Madérothérapie

Durée : 30 minutes

Objectif : Intégrer les connaissances de base pour effectuer un bon massage Madérothérapie

Chapitre 1 : Histoire, Bienfaits & Contre-indications

Chapitre 2 : Posturologie

Chapitre 3 : Conditions optimales

Chapitre 4 : Relation Masseur/Massé

Chapitre 5 : L'intention

Chapitre 6 : Les outils en Bois

Chapitre 7 : Les cibles de la Madérothérapie

...

Évaluation Module 1

MODULE 2 : Les bases théoriques du corps humain

Durée : 30 minutes

Objectif : Acquérir ou réviser les connaissances de bases théoriques du corps humain

Chapitre 1 : La peau

Chapitre 2 : La cellulite

Chapitre 3 : Le système sanguin

Chapitre 4 : Le système lymphatique

...

Évaluation Module 2

MODULE 3 : Optimiser le massage corps de Madérothérapie

Durée : 30 minutes

Objectif : Apprendre à optimiser les effets du massage

Chapitre 1 : Les huiles de massage

Chapitre 2 : Les huiles végétales

Chapitre 3 : L'aromathérapie

Chapitre 4 : Les synergies

Chapitre 5 : Les huiles essentielles

Chapitre 6 : La phytothérapie

Chapitre 7 : Les plantes

...

Évaluation Module 3

Document actualisé le 29/12/2022



MODULE 4 : Comment vendre une prestation de Madérothérapie

Durée : 30 minutes

Objectif : Connaitre les étapes d'une bonne vente de A à Z

Chapitre 1 : Le bilan minceur

Chapitre 2 : La vente

Chapitre 3 : Fixer le bon prix

...

Évaluation Module 4

MODULE 5 : Massage Madérothérapie en pratique

Durée : 4 heures et 30 minutes

Objectif : Acquérir la pratique du massage Madérothérapie sur toutes les zones du corps

Chapitre 1 : Ventre

Chapitre 2 : Ventre zone centrale

Chapitre 3 : Ventre zone latérale

Chapitre 4 : Cuisses

Chapitre 5 : Cuisse zone avant

Chapitre 6 : Cuisse

Chapitre 7 : Cuisse zone arrière

Chapitre 8 : Fesse

...

Évaluation Module 5

Document actualisé le 29/12/2022



CV du formateur

Beurton Cécile

beaute.legerete31@gmail.com

06 80 68 81 02

DIPLOMES

2004 - CAP Esthétique (Option Drainage Lymphatique VODDER)

2007 - BP Esthétique

2015 - Formation en Nutrition

2016 - Formation Aromathérapie

2017 - CQP Spa Praticien

2020 - Formation Drainage Lymphatique RENATA FRANCA

2021 - Formation Madérothérapie

EXPERIENCES

2004 à 2017 - Esthéticienne responsable de magasin

En 2004, Mme BEURTON Cécile obtient son CAP Esthétique. Fin d'année elle trouve un emploi dans lequel elle restera 14 années consécutives. Dès son arrivée, elle a appris un nouveau soin minceur, le STARVAC. Elle a su, en parallèle, développer les soins minceurs qu'elle avait appris, et transmettre sa passion à ses équipes (palper rouler, drainage lymphatique...).

En 2006, Mme BEURTON change d'établissement, toujours avec le même franchisé, pour évoluer en tant que responsable d'équipe, et remonter un centre d'esthétique qui était en forte baisse de chiffre d'affaires. Défi qu'elle a relevé en étant classé Numéro 1 du réseau de son franchisé, elle n'avait que 22 ans.

En 2007, Mme BEURTON se rapproche de son domicile et change de centre à nouveau, elle y fera la connaissance d'une nouvelle équipe à manager et à former.

Cette même année en parallèle de son rôle de responsable, Mme BEURTON Cécile, a décidé de passer son Brevet Professionnel, en candidat libre, en demandant une dérogation pour le passer dès la 1^{ère} année, diplôme qu'elle a obtenu avec succès.

En 2013, Mme BEURTON a été nommée maître d'apprentissage pour une apprentie qui passait son brevet professionnel, rôle qu'elle a pris très à cœur en étant diplomate, patiente, à l'écoute et présente, ce qui lui permettra de se découvrir de nombreuses compétences pédagogiques.

En 2015, Mme BEURTON souhaite aller plus loin dans son coaching minceur, et décide alors de se former en Nutrition pour aider ses clientes à perdre du poids en parallèle de leur soins minceurs.

Document actualisé le 29/12/2022



En 2016, afin d'enrichir ses connaissances, Mme BEURTON a passé une formation en ligne d'aromathérapie afin d'optimiser les résultats sur ses clientes en minceur.

Passionnée par la minceur depuis toujours, Cécile a eu la chance de pouvoir développer et apprendre son savoir-faire à toutes ses équipes.

Cet emploi de responsable de magasin lui a permis d'être plus autonome dans ses décisions à prendre dans le but de faire ses propres protocoles de soins amincissant en interne.

Le travail d'équipe lui a permis d'être à l'écoute de ses collègues de travail, de leur transmettre sa passion, et aussi la patience afin de s'adapter à chaque rythme d'apprentissage de chacune.

Elle a toujours su toujours s'adaptée dans chacun des centres avec toutes les nouvelles filles qu'elle rencontrait, et a pris plaisir à travailler chaque jour avec la passion de son métier.

2017 à Aujourd'hui : Création entreprise Beauté & Légèreté

En 2017, Mme BEURTON a passé une certification diplômante pour obtenir son CQP Spa Praticien où elle a pu acquérir des connaissances et apprendre plus de 10 massages en seulement quelques mois.

Cette même année, elle a créé son entreprise Beauté & Légèreté, qui n'était que l'aboutissement de sa carrière professionnelle et une évidence pour ses proches et elle-même.

En 2020, Mme BEURTON a eu la chance de pouvoir se former au Drainage Lymphatique et au Remodelage RENATA FRANCA (soins minceurs manuels) où elle a pu peaufiner son savoir-faire et appris de nouvelles techniques bien plus performantes. Seule sur Toulouse au début à développer ce soin, elle a eu énormément de monde qui lui ont fait confiance et qui ont apprécié son travail.

En 2021, Mme BEURTON s'est formée à la Madérothérapie, le massage aux bois, nouvelle technique amincissante venu d'orient et très répandue en Colombie.

N'ayant pas eu de support protocolaire donné par la Formatrice, Mme BEURTON s'est prise au jeu d'en créer un pour elle avec ce qu'elle avait appris dans la journée, mais aussi pour les stagiaires présentes car sans support elles n'avaient malheureusement rien retenu...

Depuis cette formation incomplète, Mme BEURTON a eu l'envie de créer une formation, dans le domaine de la Madérothérapie, de qualité, compétente et pouvoir apporter son savoir-faire et son expérience à d'autres personnes qui s'occuperont de leurs clientes avec professionnalisme et bienveillance.

Depuis plus de 2 ans maintenant, Mme BEURTON ne cesse de faire évoluer les protocoles qu'elle a appris, avec des techniques qu'elle teste sur ses clientes et qui fonctionnent ce qui l'a poussé à vouloir être formatrice.

Aujourd'hui, Mme BEURTON souhaite ouvrir son propre centre de formation afin de transmettre sa passion et ses compétences en soins minceurs avec des supports qualitatifs.

Document actualisé le 29/12/2022



COMPETENCES :

- Capacité d'adaptation
- Travail en équipe
- Sens de la communication
- Sens de l'organisation
- Pédagogue
- Patience
- Management
- Créativité
- Expérience 18 ans
- Autonome
- L'écoute
- Passionnée
- Curiosité
- Massages du Monde
- Massage Drainage lymphatique VODDER - Corps & Visage
- Massage Drainage lymphatique RENATA FRANCA
- Remodelage RENATA FRANCA
- Massage Madérothérapie - Corps & Visage
- Palper rouler
- Protocole STARVAC
- Connaissance Aromathérapie
- Connaissance Nutrition

Document actualisé le 29/12/2022



ACCESSIBILITE

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de BEAUTE ET LEGERETE en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITE NUMERIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, BEAUTE ET LEGERETE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de BEAUTE ET LEGERETE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 29/12/2022



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « BEAUTE ET LEGERETE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « BEAUTE ET LEGERETE » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « BEAUTE ET LEGERETE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « BEAUTE ET LEGERETE ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « BEAUTE ET LEGERETE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés à « BEAUTE ET LEGERETE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « BEAUTE ET LEGERETE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « BEAUTE ET LEGERETE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « BEAUTE ET LEGERETE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Document actualisé le 29/12/2022



Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « BEAUTE ET LEGERETE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « BEAUTE ET LEGERETE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

Confidentialité et communication

« BEAUTE ET LEGERETE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « BEAUTE ET LEGERETE » au Client. « BEAUTE ET LEGERETE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « BEAUTE ET LEGERETE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « BEAUTE ET LEGERETE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 29/12/2022



Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « BEAUTE ET LEGERETE »
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « BEAUTE ET LEGERETE » ou par voie électronique à : « BEAUTE ET LEGERETE ». En particulier, « BEAUTE ET LEGERETE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « BEAUTE ET LEGERETE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de tribunal sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 29/12/2022